

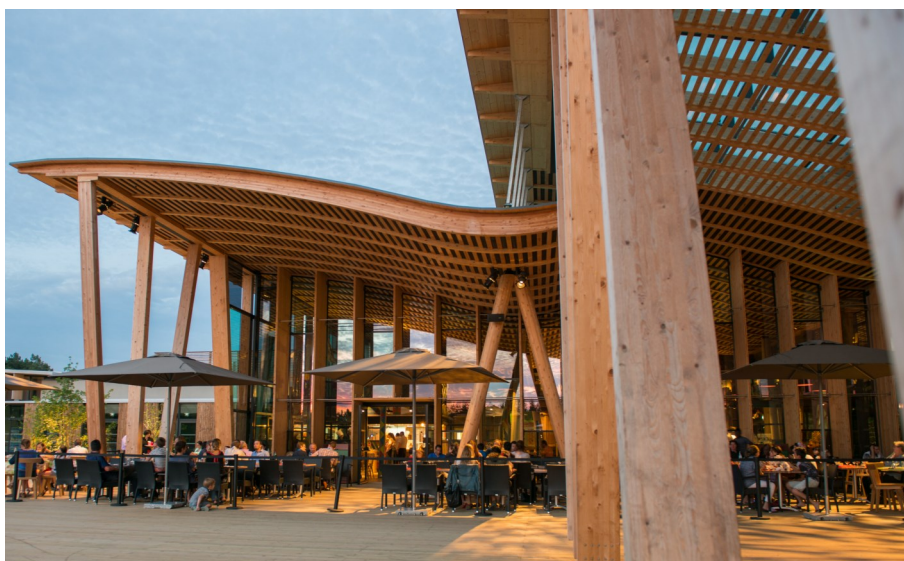
LE DOMAINE DU BOIS AUX DAIMS CERTIFIÉ « NF HQE™ - BÂTIMENTS TERTIAIRES »

CertifeA DÉLIVRE LE CERTIFICAT NIVEAU « EXCEPTIONNEL » À **CenterParcs**

L'un des engagements de Center Parcs repose sur la préservation de la nature en limitant l'empreinte environnementale de l'aménagement et de la construction de ses domaines. Le Domaine du Bois aux Daims, le 5^e Center Parcs implanté dans la Vienne et ouvert en juillet 2015, s'inscrit pleinement dans cette démarche responsable.

Le Domaine du Bois aux Daims a reçu le certificat NF HQE™ – Bâtiments Tertiaires¹ pour sa phase de « réalisation » avec le niveau « Exceptionnel ». Cette certification s'applique à l'ensemble des 800 cottages, au Dôme, à l'Aqua Mundo et à la Ferme et récompense les mesures prises dans la conception et la construction du Domaine en matière d'environnement.

¹Certificat N° NF380/12/1031 Rev.00 du 21/01/2016



UNE CERTIFICATION À TOUTES LES PHASES DU PROJET

La démarche HQE™ a été engagée dès la conception du projet du Domaine.

Les enjeux majeurs visés aux prémices du projet en termes de qualité environnementale étaient la préservation du milieu naturel, la gestion des eaux pluviales et la mise en œuvre des moyens adaptés à une exploitation durable (traitement des déchets, maîtrise des consommations d'énergie, d'eau...).

Le profil HQE™ du projet a été fixé en réponse à ces enjeux associés aux contraintes du site et a très peu évolué au cours de l'opération.

Le bilan final recense 9 cibles traitées au niveau Très Performant pour les cottages (le choix des produits de construction, la gestion de l'eau et de l'énergie, les cibles de confort / santé) **et 5 cibles pour les équipements centraux** avec un traitement particulier des enjeux de gestion et de qualité sanitaire de l'eau.

DES MESURES EN FAVEUR DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le déploiement de la démarche HQETM a donné lieu à des mesures concrètes participant à la performance globale du Domaine du Bois aux Daims, dont :

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE visant le niveau BBC-RT2005 :

- > Orientation optimale (Est, Ouest ou Sud) des cottages et avancées des toitures servant de protection solaire,
- > Implantation de cottages mitoyens pour une meilleure isolation thermique et perméabilité à l'air,
- > Utilisation de chauffe-eau thermodynamique pour la production d'eau chaude sanitaire réduisant les consommations d'énergie.

N.B. Le permis construire a été déposé en décembre 2011 et soumis à la Réglementation Thermique 2005.

Installation de plus 2500 m² de **PANNEAUX PHOTO-VOLTAÏQUES** produisant environ 400 MWh/an.

Construction des **COTTAGES EN OSSATURE BOIS** : bois issu largement de forêts européennes gérées durablement (certification PEFC) réduisant le bilan carbone de la construction.

Mise en place d'une **DÉMARCHE « CHANTIER VERT »** : 97% des déchets triés ou valorisés, dont plus de 75% en matière ; mesures d'accompagnement, protection et suivi environnemental par un référent biodiversité.

Plan d'aménagement intégrant une gestion **PAYSAGÈRE DES EAUX PLUVIALES** respectant au maximum le cycle naturel de l'eau et **CHOIX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS** ne nécessitant aucun arrosage.

Optimisation et limitation de **L'ÉCLAIRAGE** du Centre Village et de **L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR** pour minimiser ses nuisances tout en assurant la sécurité des résidents.

CONCEPTION, ORIENTATION ET ISOLATION DU CENTRE VILLAGE visant la protection aux vents, le recours à la ventilation naturelle et l'orientation sud.

Mise en place d'un **DISPOSITIF DE RÉCUPÉRATION DES EAUX** de lavage des filtres des bassins. Après avoir été traitée par **OSMOSE INVERSE**, l'eau est réutilisée pour l'appoint d'eau journalier des bassins.

MESURE ET SUIVI DE LA TEMPÉRATURE, DE LA CONCENTRATION EN CHLORE ET DU PH DES BASSINS ou des bâches de récupération de l'eau de la rivière sauvage, du Tree House et des toboggans pour une régulation optimale de la température et une utilisation limitée au strict nécessaire des traitements.



Vanessa Diriant
Directrice
Générale
Center Parcs
France

LA NATURE AU CŒUR DE NOTRE ADN

« L'obtention de la certification NF HQETM - Bâtiments Tertiaires pour le Domaine du Bois aux Daims confirme l'engagement du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs et de la marque Center Parcs en matière de construction durable. Center Parcs a été la première entreprise de tourisme à être certifiée ISO 14001 en 1999 en adoptant une démarche volontaire, transparente et novatrice. Center Parcs place plus que jamais l'environnement au cœur même de ses priorités et de ses actions pour offrir à ses résidents un séjour de qualité au cœur de la nature préservée. »

CHIFFRES CLÉS



264 ha de superficie totale dont 10 % aménagée et 35 ha préservés pour favoriser le développement de la faune et de la flore locale dans la zone sanctuaire.



800 cottages de 55 à 90 m² par unité d'hébergement, (allant jusqu'à 177 m² pour les cottages 12 personnes).



26 000 m² d'équipements couverts sportifs et de loisirs (Aqua Mundo, spa, restaurants et commerces, bowling, séminaires, ferme, kids klub...).

ACTEURS DU PROJET

Équipements

Architectes : Cabinet Art'ur
MOE d'exécution : Artelia
Bureaux d'études : SFICA / GIRUS

Cottages

Architectes : Jean de Gastines Architectes
MOE d'exécution : Artelia
Bureaux d'études : Patriarche & Co

Conception paysagère : Interscène
AMO HQE : Elan